

Cahier des charges de consultation : Clauses Techniques Particulières «Achat d'un parcours de formation à destination des salarié.e.s en désalinisation de l'eau »

Table des matières

I. É	léments de contexte de la consultation	. 3
1.	Contexte de la consultation	3
II. E	Eléments de cadrage	. 3
1.	Cadrage de la consultation Erreur ! Signet non défi	ni.
III. C	Objet de la consultation (cadre global)	. 4
1.	Situation actuelle	4
2.	Impacts attendus	4
	Continuité pédagogique en cas de situation exceptionnelle (contexte de cr nitaire etc)	
IV. C	Objet de la consultation (cadre spécifique par thématique)	. 5
V. S	Soumission de l'offre	6

I. Éléments de contexte de la consultation

1. Contexte de la consultation

Depuis quelques mois, des spécialistes ont constaté que l'eau du large et l'eau douce se mélangent. Les analyses ont révélé que l'eau utilisée sur l'ile est de plus en plus salée. Cette eau salée provoque de la corrosion sur les machines, les tuyauteries, la canalisation de distribution de l'eau et surtout affecte l'eau potable.

Différentes entreprises sont touchées par ce problème et doivent résoudre la problématique de la présence de sel qui provoque de la corrosion sur tout le matériel.

Il n'existe aucune offre de formation pour permettre la montée en compétence des technicien.nes, foreur.euse.s, agents techniques, conseiller.e.s en hydraulique agricole, responsables d'exploitation des ouvrages hydroélectriques, ingénieur.e.s. Aussi, le FIAF souhaite accompagner les salarié.e.s des entreprises de l'ile à la mise en place d'un parcours de formation adapté.

Le besoin porte sur différentes techniques :

- Maîtriser la démarche du traitement des eaux
- Mettre en œuvre un système de potabilisation,
- Connaitre le fonctionnement d'un système d'osmose inverse et du dessalement thermique

La montée en compétences des technicien.nes, foreur.euse.s, agents techniques, conseiller.e.s en hydraulique agricole, responsables d'exploitation des ouvrages hydroélectriques, ingénieur.e.s, sur le traitement de l'eau s'avère être une compétence clé dans un avenir très proche.

La consultation présentée ci-après porte sur :



• La mise en œuvre d'une formation visant la montée en compétences des technicien.nes, foreur.euse.s agents techniques, conseiller.e.s en hydraulique agricole, responsable d'exploitation des ouvrages hydroélectriques, ingénieur.e.s sur les bases du dessalement de l'eau.

La formation proposée sera estampillée FIAF et facilement accessible aux salarié(e)s souhaitant acquérir de nouvelles techniques professionnelles.

II. Eléments de cadrage

Dans le cadre de cette consultation, il est attendu du prestataire la mise en œuvre d'un parcours de formation visant la professionnalisation des salarié.e.s de l'ile. Il devra permettre aux salarié.e.s de sélectionner les modules qu'ils/elles ont besoin de suivre, chaque module étant indépendant et constituant à lui seul une action de formation professionnelle continue.

Le prestataire doit répondre à la commande en considérant les aspects techniques spécifiques demandés ainsi que le règlement général d'achat (joint au présent cahier des clauses techniques Particulières).

III. Objet de la consultation (cadre global)

1. Situation actuelle

Les salarié.e.s des entreprises de l'île ne sont aujourd'hui pas formé.e.s à la technique de désalinisation. Ces salarié.e.s exercent différentes fonctions mais ont tous en charge le traitement des eaux de leurs entreprises pour des usages différents : fournisseur d'eau, agriculture, BTP, industrie.

Afin de préserver les entreprises de l'ile, les entreprises doivent donc faire bénéficier à leur salarié.e en poste des formations dédiées.

2. Impacts attendus

Préserver l'approvisionnement en eau douce

Fournir de l'eau potable de qualité

3. Continuité pédagogique en cas de situation exceptionnelle (contexte de crise sanitaire etc...)

Le prestataire propose dans sa réponse des pistes d'adaptation possibles, en prenant en compte la typologie du public, pour assurer une continuité pédagogique en cas de situations exceptionnelles (crise sanitaire etc)





IV. Objet de la consultation (cadre spécifique par thématique)

Formation : Parcours de formation désalinisation de l'eau			
FINALITE	Acquérir les connaissances de base sur la technique de désalinisation de l'eau		
PUBLIC CIBLE	Technicien.nes, foreur.euse.s, agents techniques, conseiller.e.s en hydraulique agricole, responsable d'exploitation des ouvrages hydroélectriques, ingénieur.e.s		
COMPETENCES VISEES	 Comprendre les enjeux du traitement des eaux Maîtriser la démarche du traitement des eaux Mettre en œuvre un système de potabilisation, Connaitre le fonctionnement d'un système d'osmose inverse et du dessalement thermique 		
VOLUME	60 salarié.e.s repartis sur 6 sessions de formation		
PREREQUIS	Le prestataire devra mettre en avant les éventuels prérequis de formation sur sa fiche programme. Engagement de l'employeur et du. de la. salarié.e sur disponibilité sur temps de travail.		
METHODOLOGIE	La pédagogie mise en œuvre par les OF est innovante et multimodale et axée sur la pratique des notions abordées : - Il est attendu de l'organisme de formation qu'il exploite toutes les possibilités de mise en œuvre permettant de créer une continuité dans les apprentissages, au-delà de la période de face à face classique. (suivi en entreprise etc). Les prestataires pourront s'appuyer sur des outils mis à disposition par le FIAF tel que la plateforme LMS Moodle. Le prestataire argumentera sur le choix des différentes modalités et leurs intérêts/apports dans la formation. Une description claire et explicite de la méthodologie doit apparaitre dans la réponse du prestataire. Cette description doit permettre de se projeter dans la formation. - Elle proposera aux employeurs une visibilité forte sur les compétences de leurs salarié(e)s en formation. Elle s'adapte à la principale contrainte de disponibilité et de manque de temps des salarié.e.s occupant ses postes clés.		

LIEUX DE REALISATION	Ile du feu
CALENDRIER DE REALISATION	Le plus rapidement possible
MODALITES SPECIFICUES	L'utilisation d'un plateau technique permettant aux stagiaires de mettre en application les notions théoriques serait un plus.
MODALITES SPECIFIQUES	Le prestataire argumentera l'utilisation ou non d'un plateau technique (pourquoi il en propose ou non, pour quelle compétence, selon quelle modalité).
EVALUATIONS ET BILAN FINAL	Le prestataire de formation détaillera les modalités des évaluations suivantes : - Evaluation des acquis : centrale dans le suivi de la progression pédagogique, elles sont formatives et permettent aux stagiaires de se former - Evaluations à chaud - Evaluation à froid Il veillera à intégrer dans ses attestations le niveau d'acquisition des compétences de la formation.
ORGANISATION DE LA FORMATION	Un projet fil rouge de déploiement d'une démarche de traitement et d'outils associés est commandé au travers de cette formation. La formation sera organisée de manière à permettre aux stagiaires de bénéficier d'un suivi en entreprise en intersession afin de pouvoir mettre en œuvre le projet fil rouge de la formation.

V. Soumission de l'offre

Le prestataire soumet ensuite un dossier de présentation détaillé et argumenté de son offre dont la forme reste libre, annexé du bordereau de réponse et de la fiche pédagogique joints lors de la consultation.

Il prend en compte dans sa rédaction toutes les exigences décrites dans la présente consultation et tient compte des attentes fortes du FIAF dans <u>les éléments à fournir explicités dans le Cahier des Règles Générales d'achat</u> (cf p22 Cahier des Règles Générales d'achat).

Le bordereau de réponse relatif au volet financier, joint en annexe de la présente consultation, se décompose en :

- Frais pédagogiques
- Frais matériels et logistiques (Barème FIAF pour certains frais- cf RG)
- Frais administratifs
- Frais liés à la mise en œuvre d'évaluation à froid à 6 mois (barème FIAF)
- Frais liés à la communication

Assurez-vous d'avoir un rdv préalable d'explicitation avec la cheffe de projet en charge dès la réception du cahier des charges de commande, condition sine qua none à l'étude de votre future proposition.

<u>Toute votre proposition devra être complètement anonymisée (hormis la partie présentant le prestataire et les formateurs)</u>

Les propositions¹ sont à envoyer **UNIQUEMENT par mail** à l'adresse suivante :

contact@fiaf.nc

Un accusé de réception vous sera adressé par mail à réception des documents.

A noter: L'ouverture de votre proposition sera conditionné par votre présence à la réunion d'information fixée au moment de la consultation et le traitement sera fait après la clôture de la période de consultation. Il vous appartient donc de vous assurer de la complétude de votre proposition au moment de l'envoi. Aucun réajustement de proposition ne sera accepté après la clôture de la période de consultation.

→ Date de retour de la proposition : Votre réponse est attendue pour le xx/xx/20xx-xxx heures.

→ Planning des phases :

- Rendu le xx/xx/20xx xx heures
- Retour commission de consultation au plus tard le xx/xx/20xx

¹ CF. II.1 du règlement général d'achat